AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (10)ItemJean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 11 mars 1869

Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 11 mars 1869

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Chaseray, Alexandre est cité(e) dans cette lettre
Favre, Jules (1809-1880) est destinataire de cette lettre
Turquet, Edmond (1836-1914) est cité(e) dans cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (10)
Collation3 p. (95r, 96r, 97v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 11 mars 1869, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/11058

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>11 mars 1869</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Favre, Jules (1809-1880)</u>
Lieu de destinationInconnu

Description

Résumé

À propos des élections législatives de mai et juin 1869 en France. Godin fait l'état des candidats non officiels dans le canton de Vervins. Alexandre Chaseray : ses opinions socialistes, son âge et son tempérament ne lui permettent pas de concourir utilement. Edmond Turquet, procureur impérial de Vervins démissionnaire : il a tenté sans succès d'obtenir l'investiture de candidat officiel contre le député Piette, et tente vainement de séduire l'opinion avancée. Godin est chargé par les représentants de l'opinion démocratique de l'arrondissement de Vervins de demander à Jules Favre s'il accepte d'être leur candidat.

Mots-clés

<u>Élections</u>, <u>Idées politiques</u> Personnes citées

- Chaseray, Alexandre
- Piette, Édouard (1806-1890)
- Turguet, Edmond (1836-1914)

Événements cités<u>Élections législatives (24 mai et 7 juin 1869, France)</u> Lieux citésVervins (Aisne)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomChaseray, Alexandre GenreHomme Pays d'origineFrance Activité

- Littérature
- Politique

BiographieÉcrivain et homme politique français. Alexandre Chaseray est propriétaire au Val-Saint-Pierre, dans la commune de Braye-en-Thiérache (Aisne), au sud de Vervins. En 1840, il publie Quelques notes de voyages (Vervins, 1840), récit de ses voyages récents aux Pays-Bas, en Italie, en Allemagne, en Turquie en Suisse et en Grèce. Il se présente sans succès, dans l'Aisne, aux élections de législatives de 1848 et 1849. Chaseray visite le Familistère de Guise en 1869, vraisemblablement dans la perspective des élections législatives qui ont lieu les 24 mai et 7 juin 1869. Jean-Baptiste André Godin a créé un comité électoral à Guise pour soutenir un candidat démocrate dans la circonscription de Vervins contre le candidat officiel de l'Empire Édouard Piette. Godin veut favoriser la candidature d'Odilon Barrot et souhaite que Chaseray renonce à se présenter. Mais après le renoncement de Barrot, le fondateur du Familistère encourage la candidature d'Alexandre Chaseray. Selon Godin, Chaseray est resté depuis 1848 une « sentinelle avancée de la démocratie » (Lettre à Alexandre Chaseray du 2 novembre 1868). Chaseray ne désire pas se présenter et Godin promeut finalement la candidature de <u>Jules Favre</u>. Celui-ci et <u>Edmond Turquet</u>, qui visite le Familistère à la même époque que Chaseray, sont finalement désignés comme candidats républicains à ces élections largement remportées par le candidat officiel de l'Empire. Alexandre Chaseray est l'auteur en 1868 des Conférences sur l'âme (Paris, 1868) dont rend compte la Revue spirite (septembre 1868).

NomFavre, Jules (1809-1880) GenreHomme Pays d'origineFrance Activité

- Droit/Justice
- Politique

BiographieAvocat et homme politique français né en 1809 à Lyon (Rhône) et décédé en 1880 à Versailles (Yvelines). Représentant du peuple en 1848 et en 1849, député de 1858 à 1870, membre du gouvernement de la Défense nationale, ministre, député en 1871 et sénateur de 1876 à 1880. Il est avocat de Godin en 1863-1865 dans le procès en séparation qui l'oppose à sa première épouse Esther Lemaire.

NomTurquet, Edmond (1836-1914) GenreHomme Pays d'origineFrance Activité

- Droit/Justice
- Politique

BiographieMagistrat et homme politique français né en 1836 à Senlis (Oise) et décédé en 1914 à Paris. Licencié en droit à Paris en 1859, Edmond Turquet devient magistrat, procureur à Beauvais, Saint-Quentin et Vervins. Il démissionne en 1868. Les républicains de l'Aisne le préfèrent à Alexandre Chaseray pour les représenter aux élections législatives de 1869 contre le candidat officiel de l'Empire dans la circonscription de Vervins. Il visite le Familistère de Guise à cette époque, alors que Godin a constitué à Guise un comité électoral pour soutenir un candidat démocrate. En 1871, Turquet et Godin sont élus députés de l'Aisne à l'Assemblée

nationale où ils siègent à gauche. En 1876, Turquet est élu député de la circonscription de Vervins et réélu en 1877 après la dissolution de l'Assemblée nationale, avec le soutien de Godin. Il devient sous-secrétaire d'État à l'Instruction publique et aux Beaux-arts en 1879 puis à l'Instruction publique, aux Beaux-arts et aux Cultes en 1885-1886. Réélu député de l'Aisne en 1881 et 1885, il vote avec la gauche radicale pour le rétablissement du divorce et la séparation de l'Église et de l'État. Edmond Turquet assiste aux obsèques de Godin à Guise le 19 janvier 1888. Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 15/12/2021 Dernière modification le 26/04/2023

Une runion dectorate de quelques représentants Copinion Timeralique des divers contais de la circonsciéntion he therins a en lieu hier pour caamines ce qu'elle peut faire en préduce des élections prochais Depois l'origine des carreira teres officielles mate circonscription a en le treste privilege à n'avoir ancure concurrence viretable à hur opped . Chasaray , homme , his colonie , mais sout les opinions socialistes étaient pour prepres à lui assurer le succes, a suit opposé, lans nos diverses che lions, son independance and candidatures officielles it officiones, mais sous la soutenir avec l'arberer nécessiere à en promphe sous muste impossible alors, son age of son temperament we have persue thaient has augorer -Their de faire plus que per le pour : à neus. M. Carquet, pronesser emperial de Persons, qui recemment a donné da terrission pour de presen. to an concurrence and M. Rette That's A. Eurquet a amience so candidature an Monetur warm on disruf qu'elle éluit synastique constitutionnelle et lébérale. Il y avait des lui alex l'espoir d'obtenir la mentralité de l'atminishation if a it's deque , M. Sulte reste canditat officiel.



